

### Section 1. Identification

<b>Identification du produit :</b>	VL81-SÉRIE "VERT" LÉPINE-DÉTERGENT POUR LAVE-VAISSELLE
<b>Autres moyens d'identification :</b>	Codes : 2004092, 2003850
<b>Usage recommandé et restriction d'utilisation :</b>	Détergent à lave-vaisselle institutionnel.
<b>Fournisseur/Fabriquant :</b>	Les Produits Sanitaires Lépine inc. 1105 Bersimis Chicoutimi, Qc G7K 1A4 Tél : 418-545-0794 <a href="http://www.produitslepine.com">www.produitslepine.com</a>
<b>Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence :</b>	CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) 24/7

### Section 2. Identification des dangers

<b>Classement de la substance ou du mélange :</b>	IRRITATION CUTANÉE – Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE – Catégorie 2
---	---

#### Éléments d'étiquetage SGH

**Pictogrammes de Danger :**



**Mention d'avertissement :**

Attention

**Mentions de danger :**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Conseil de prudence

**Prévention :**

Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
Porter des gants et un équipement de protection des yeux.

**Intervention :**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Demander l'avis d'un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, demander l'avis d'un médecin.

**Stockage :**

Non applicable.

**Élimination :**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### Section 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance/préparation :** Mélange

Nom des ingrédients	Nom commun	% (p/p)	Numéro CAS
Carbonate de potassium		10 – 30	584-08-7

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section. Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### Section 4. Premier soins

#### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux :</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: demander l'avis d'un médecin.
<b>Inhalation :</b>	Amener la personne à l'air frais et dans une position confortable pour respirer.
<b>Contact avec la peau :</b>	Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Demander l'avis d'un médecin.
<b>Ingestion :</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin ou un centre antipoison.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

##### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux :</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Inhalation :</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau :</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Ingestion :</b>	Peut provoquer des dérangements intestinaux.

##### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux :</b>	Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement, rougeur.
<b>Inhalation :</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau :</b>	Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation, rougeurs.
<b>Ingestion :</b>	Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleurs stomacales.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note au médecin traitant :</b>	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
<b>Traitements particuliers :</b>	Aucun traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs :</b>	Voir section 8.

Voir Information toxicologique (section 11)

### Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés :</b>	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés :</b>	Aucun connu.
<b>Dangers spécifiques du produit :</b>	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
<b>Produits de décomposition thermique dangereux :</b>	Les produits de décomposition peuvent comprendre et ne sont pas limités aux les substances suivantes : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes de soufre, oxydes de sodium, oxydes d'azote, oxydes de potassium, oxyde/oxydes de métal.
<b>Précautions spéciales pour les pompiers :</b>	Aucune mesure spéciale n'est requise.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :</b>	Il est important que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle approprié : appareil de protection respiratoire, vêtement de protection, gants et protection oculaire (voir Section 8)
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :</b>	Diluer avec de l'eau et éponger ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

### Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la manutention sécuritaire

<b>Mesures de protection :</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Conseils sur l'hygiène générale au travail :</b>	Consulter la Section 8 pour les renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités :</b>	Entreposer conformément à la réglementation locale.

### Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition professionnelle :</b>	Aucune
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés :</b>	Aucune ventilation particulière requise.

#### Mesures de protection individuelle

<b>Mesures d'hygiène :</b>	Suivre les mesures d'hygiène industrielle appropriées.
<b>Protection oculaire/ faciale :</b>	Porter un équipement de protection pour les yeux comme des lunettes protectrices.
<b>Protection de la peau :</b>	
<b>Protection des mains :</b>	Porter des gants.
<b>Protection du corps :</b>	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
<b>Autre protection pour la peau :</b>	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
<b>Protection respiratoire :</b>	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence :</b>	Liquide clair brun
<b>Odeur :</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif :</b>	Non disponible
<b>pH :</b>	11,0 – 11,5
<b>Point de fusion et de congélation :</b>	Non disponible
<b>Point d'ébullition :</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair :</b>	Vase clos : >93,3°C (>199,9°F)
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide et gaz) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :</b>	Non disponible
<b>Tension de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité relative :</b>	1,39 ± 0,01g/ml

<b>Solubilité :</b>	Facilement soluble dans les substances suivantes : l'eau froide et l'eau chaude
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau :</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible
<b>Viscosité :</b>	Non disponible

### Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité :</b>	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique :</b>	Le produit est stable.
<b>Risque de réactions dangereuses :</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Conditions à éviter :</b>	Aucune donnée spécifique.
<b>Matériaux incompatibles :</b>	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : acides et matières oxydantes.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### Section 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

##### Données toxicologiques :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Observation
Carbonate de potassium	LD50 Oral	Rat	1870 mg/kg	-	-
	LD50 Cutané	Lapin	>2000 mg/kg	-	-
	LC50 Inhalation	Rat	>4,96 mg/L	4,5 hr.	-

<b>Sensibilisation :</b>	Il n'existe aucune donnée disponible.
<b>Mutagénicité :</b>	Il n'existe aucune donnée disponible.
<b>Cancérogénicité :</b>	Il n'existe aucune donnée disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction :</b>	Il n'existe aucune donnée disponible.
<b>Tératogénicité :</b>	Il n'existe aucune donnée disponible.
<b>Toxicité systémique pour certains organes cibles – exposition unique :</b>	Il n'existe aucune donnée disponible.
<b>Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées :</b>	Il n'existe aucune donnée disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables :** Contact cutané, contact avec les yeux, inhalation, ingestion.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux :</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Inhalation :</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau :</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Ingestion :</b>	Peut provoquer des dérangements intestinaux.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Contact avec les yeux :</b>	Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement, rougeur.
<b>Inhalation :</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau :</b>	Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation, rougeur.
<b>Ingestion :</b>	Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleurs stomacales.

# Fiche de données de sécurité

## VL81-SÉRIE "VERT" LÉPINE

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

<b>Exposition de courte durée :</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Exposition de longue durée :</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets chroniques potentiels sur la santé :</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie d'exposition	Valeur ETA
Orale	>5000 mg/kg

## Section 12. Données écologiques

Écotoxicité :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Carbonate de potassium	CL50 230mg/L	Lepomis macrochirus	96 heures
	CL50 68 mg/L	Oncorhynchus mykiss	96 heures
	CE50 430 mg/L	Daphnia magna	48 heures
	CE50 200 mg/L	Daphnia pulex	48 heures

<b>Persistance et dégradation :</b>	Aisément biodégradable
<b>Potentiel de bioaccumulation :</b>	Aucun
<b>Mobilité dans le sol :</b>	Non disponible
<b>Autres effets nocifs :</b>	Non disponible

## Section 13. Données sur l'élimination

<b>Méthodes d'élimination :</b>	Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
---------------------------------	---

## Section 14. Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU :</b>	Ne s'applique pas
<b>Désignation officielle :</b>	Ne s'applique pas
<b>Classe de danger :</b>	Ne s'applique pas
<b>Groupe d'emballage :</b>	Ne s'applique pas
<b>Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement :</b>	<u>Transport avec les utilisateurs locaux</u> : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

## Section 15. Informations sur la réglementation

La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

### Section 16. Autres informations

#### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
IRRITATION CUTANÉE – Catégorie 2	Méthode de calcul
IRRITATION OCULAIRES – Catégorie 2	Méthode de calcul

<b><u>Date d'édition :</u></b>	2017-03-21
<b><u>Version :</u></b>	01
<b><u>Préparé par :</u></b>	Le département de recherche et développement de Les Produits Sanitaires Lépine inc.
<b><u>Légende des abréviations :</u></b>	<p>ETA = Estimation de la toxicité aiguë            FDS = Fiche de données de sécurité            ONU = Organisation des Nations Unies            RPD = Règlement sur les produits dangereux            SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques            TMD : Transport de marchandises dangereuses            CAS : Numéro d'enregistrement unique auprès du Chemical Abstracts Service            CL : Concentration létale            DL : Dose létale            CE : Concentration effective</p>

#### **Avis au lecteur :**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'approbation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.